



mai 2014 – n°05/12

Infos rapides

En mars 2014, nouvelle dégradation de l'excédent agroalimentaire

En mars 2014, l'excédent des échanges agroalimentaires français atteint 870 millions d'euros. Il diminue de 361 millions d'euros par rapport à mars 2013. L'excédent des échanges diminue à la fois vers l'UE et vers les pays tiers.

L'excédent en produits agricoles bruts diminue de 345 millions d'euros par rapport à mars 2013. La baisse des cours des céréales, mais aussi des oléagineux et des légumes tire la valeur des exportations vers le bas. Il s'agit du huitième mois consécutif où l'excédent en produits agricoles bruts se dégrade.

L'excédent en produits transformés diminue légèrement par rapport à mars 2013. Les exportations de produits laitiers continuent de croître, mais celles de viandes et de vins diminuent.

Sommaire

Principales tendances du commerce extérieur	page 2
Forte baisse de l'excédent agroalimentaire sur un an	
Produits agricoles bruts	page 3
En glissement annuel, la chute des prix pèse sur les exportations	
Produits agricoles transformés	page 4
Les échanges de produits transformés restent stables	

Sources et définitions page 5

Pour en savoir plus page 5

Principales tendances du commerce extérieur

Les faits marquants : forte baisse de l'excédent agroalimentaire sur un an

L'excédent des échanges agroalimentaires français atteint 870 millions d'euros en mars 2014, et diminue de 361 millions par rapport à mars 2013. Les exportations baissent tandis que les importations sont stables.

Avec les pays tiers, l'excédent (399 millions d'euros) diminue de 139 millions d'euros par rapport à mars 2013. Les exportations de céréales diminuent de 121 millions d'euros, sous l'effet de la baisse des prix et des quantités vendues. Les exportations de produits transformés augmentent de 44 millions d'euros. Les ventes de produits laitiers croissent de 43 millions d'euros, notamment grâce aux ventes à l'Andorre et aux Emirats arabes unis. Les ventes de viandes de volailles baissent de 17 millions d'euros, notamment vers le Moyen-Orient. Au total, les exportations baissent à destination de la Tunisie (- 33 millions d'euros), de la Chine (- 16 millions d'euros), de la Russie (- 11 millions d'euros), et du Maroc (- 11 millions d'euros). En revanche, les exportations augmentent vers Singapour (+ 26 millions d'euros), grâce aux ventes d'alcools.

Avec l'Union européenne, l'excédent (471 millions d'euros) diminue de 222 millions d'euros par rapport à mars 2013. Les exportations de céréales diminuent de 149 millions d'euros et celles d'oléoprotéagineux de 34 millions d'euros, sous l'effet de la baisse des prix et des volumes exportés. Les exportations de légumineuses diminuent de 37 millions d'euros du fait de la baisse des prix. Les ventes de vins diminuent de 26 millions d'euros, notamment à destination du Royaume-Uni. Dans ce contexte, les exportations en direction de la plupart des pays de l'UE diminuent : Allemagne (- 75 millions d'euros), Royaume-Uni (- 55 millions d'euros), Belgique (- 31 millions d'euros), Pays-Bas (- 30 millions d'euros), Portugal (- 20 millions d'euros).

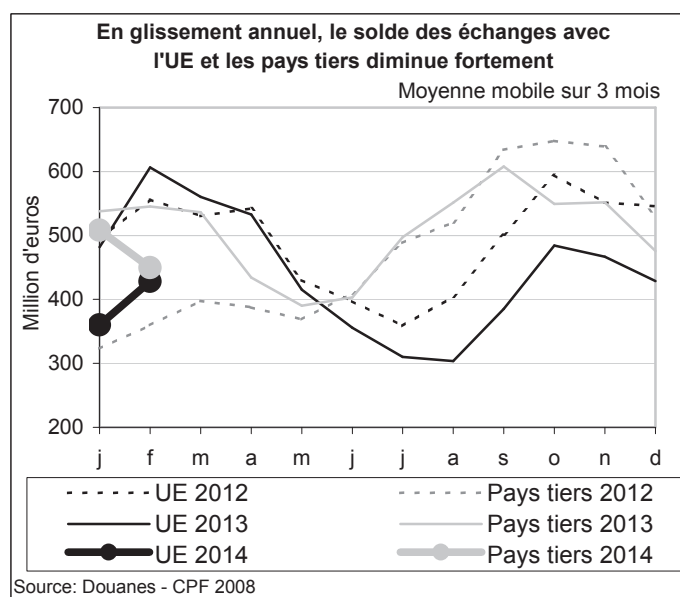
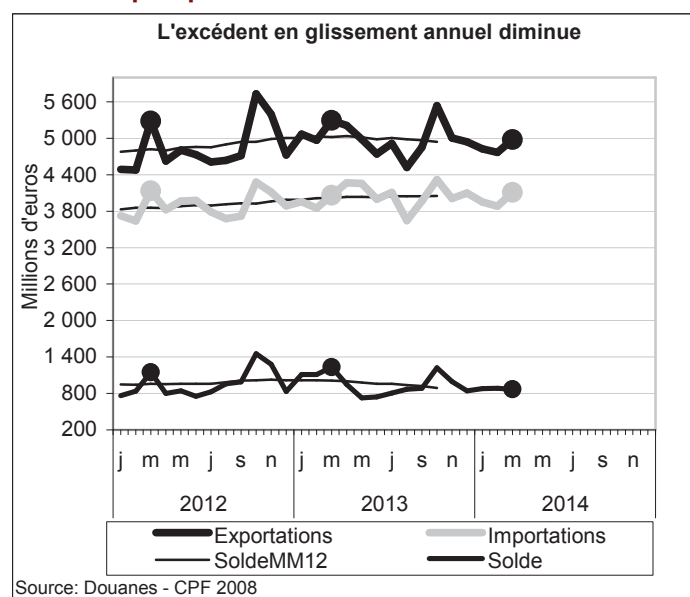
Sur les trois premiers mois de l'année 2014, l'excédent atteint 2,6 milliards d'euros, en baisse de 822 millions d'euros. Si l'excédent en produits transformés reste stable, celui en produits agricoles bruts diminue de 827 millions d'euros. La baisse des cours des céréales fait chuter la valeur des exportations.

Les indicateurs

Produits CPF2	Mars						Cumuls 3 mois						
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde		
	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	
UE													
Produits bruts	544	544	1 197	975	652	431	1 642	1 641	3 444	2 865	1 802	1 224	
Produits transformés	2 242	2 230	2 283	2 269	41	39	6 594	6 572	6 612	6 632	18	60	
AGROALIMENTAIRE	2 787	2 774	3 480	3 245	693	471	8 237	8 214	10 057	9 498	1 820	1 284	
Pays tiers													
Produits bruts	546	544	594	468	48	-76	1 484	1 516	1 707	1 488	222	-27	
Produits transformés	731	789	1 220	1 264	490	475	2 153	2 207	3 566	3 584	1 413	1 376	
AGROALIMENTAIRE	1 277	1 333	1 815	1 732	538	399	3 637	3 723	5 273	5 072	1 635	1 349	
Monde													
Produits bruts	1 090	1 088	1 791	1 444	701	355	3 127	3 157	5 151	4 354	2 024	1 197	
Produits transformés	2 973	3 019	3 504	3 533	530	515	8 747	8 780	10 178	10 216	1 431	1 436	
AGROALIMENTAIRE	4 063	4 107	5 295	4 977	1 231	870	11 874	11 937	15 329	14 570	3 455	2 633	

Source: Douanes/SSP

Mises en perspective



Produits agricoles bruts

Les faits marquants : en glissement annuel, la chute des prix pèse sur les exportations

L'excédent des échanges en **produits agricoles bruts** s'élève à 355 millions d'euros en mars 2014, en baisse de 345 millions d'euros par rapport à mars 2013. Le solde diminue aussi bien vers l'UE que vers les pays tiers.

Les **exportations** (1 444 millions d'euros) diminuent de 347 millions d'euros (- 19 %) par rapport à mars 2013. Les exportations de céréales, en baisse de 270 millions d'euros (- 28 %), souffrent de la forte baisse des cours. Ainsi, les prix à l'exportation du blé tendre reculent de 19 % par rapport à mars 2013, ainsi que ceux du maïs-grain (- 22 %), de l'orge (- 20 %) et du blé dur (- 10 %). Les quantités exportées de céréales – orge (- 41 %), maïs-grain (- 36 %), blé dur (- 10 %), blé tendre (- 2 %) – diminuent aussi. Les envois d'orge diminuent sur la plupart des destinations, ceux de maïs-grain vers l'UE et la Corée du Sud, ceux de blé

tendre vers l'Algérie. Les ventes de colza (- 45 %) et de tournesol (- 44 %) subissent aussi la baisse des cours – respectivement de - 16 % et - 43 %. Les quantités vendues de colza diminuent également (- 34 %), notamment vers l'Allemagne. Les exportations de légumes, dans un contexte de baisse globale des prix, diminuent de 33 millions d'euros, alors que les quantités vendues augmentent (+ 6 %).

Les **importations** (1 088 millions d'euros) restent stables par rapport à mars 2013. Les importations de fruits diminuent de 14 millions d'euros. Oranges, bananes, pommes et poires sont concernées par cette baisse : les prix et les quantités achetées sont en retrait. Les achats de caoutchouc brut et de café diminuent aussi sous l'effet de la baisse des prix. En revanche, les achats de céréales et d'oléagineux augmentent du fait de la hausse des quantités achetées.

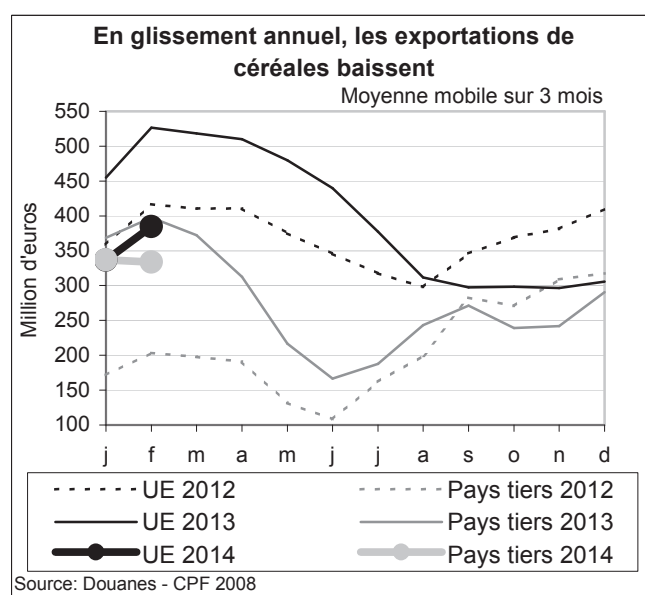
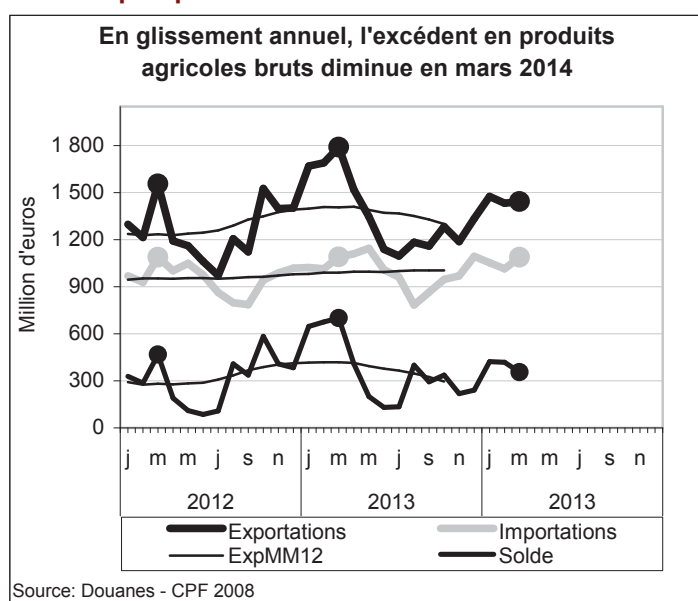
Les indicateurs

million d'euros

Produits CPF4	Mars						Cumuls 3 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014
PRODUITS BRUTS	1 090	1 088	1 791	1 444	701	355	3 127	3 157	5 151	4 354	2 024	1 197
Agriculture et élevage	968	952	1 716	1 367	748	416	2 770	2 782	4 930	4 133	2 160	1 351
Céréales, légum., oléagi.	166	177	1 111	790	945	613	399	468	3 212	2 476	2 813	2 008
Céréales n. c. riz	35	43	969	699	934	657	97	116	2 773	2 154	2 676	2 038
Oléoprotéagineux	130	134	141	90	11	-44	301	350	438	320	137	-30
Légumes, fleurs, plantes	276	280	285	249	9	-31	836	876	753	684	-83	-192
Légumes	224	225	256	223	32	-2	678	688	672	612	-6	-75
Prod. cult. permanentes	489	459	153	166	-336	-293	1 411	1 323	452	469	-959	-855
Fruits	289	276	114	128	-175	-148	874	829	347	363	-527	-466
Café, cacao, thé	72	58	3	2	-69	-56	213	188	11	8	-202	-180
Animaux vifs, œufs, miel	37	36	168	162	130	126	124	114	513	504	389	390
Bovins	6	6	102	101	96	95	16	17	323	322	307	305
Produits sylvicoles	16	20	32	35	16	15	52	58	92	102	40	44
Pêche et aquaculture	107	116	43	41	-64	-75	305	317	129	119	-176	-199

Source: Douanes/SSP

Mises en perspective



Produits agricoles transformés

Les faits marquants : les échanges de produits transformés restent stables

L'excédent des échanges en produits transformés atteint 515 millions d'euros en mars 2014, en baisse de 16 millions d'euros par rapport à mars 2013.

Les **exportations** augmentent de 30 millions d'euros par rapport à mars 2013. Les exportations de produits laitiers augmentent de 60 millions d'euros : les prix et les volumes sont en hausse vers les pays tiers. Les exportations de sucre augmentent de 20 millions d'euros, grâce à la hausse des quantités vendues. Celles de chocolats augmentent de 15 millions d'euros, sous le double effet de la hausse des prix et des quan-

tités vendues. En revanche, les exportations de vins diminuent de 34 millions d'euros, du fait de la baisse des envois vers le Royaume-Uni. Les ventes de viandes de volailles diminuent à destination du Moyen-orient et celles de viandes bovines vers l'UE.

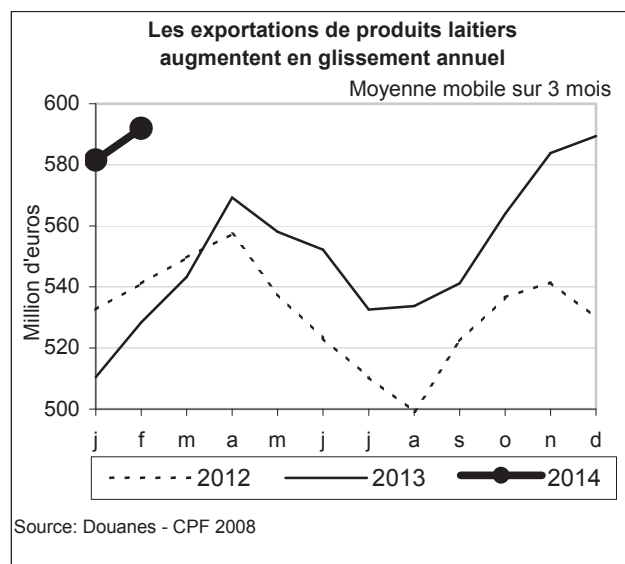
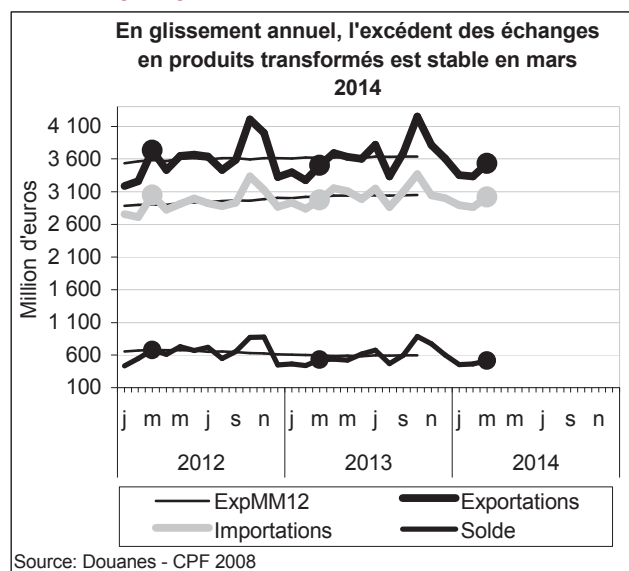
Les **importations** augmentent de 45 millions d'euros. Les importations de produits laitiers (+ 33 millions d'euros) et de chocolat (+ 29 millions d'euros) augmentent, principalement du fait de la hausse des prix. Les achats de tabac diminuent de 50 millions d'euros, sous l'effet de baisse des quantités achetées.

Les indicateurs

Produits CPF4	Mars						Cumuls 3 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014
IAA, TABACS	2 973	3 019	3 504	3 533	530	515	8 747	8 780	10 178	10 216	1 431	1 436
Viandes, prod. de l'abattage	489	477	404	365	-85	-112	1 385	1 379	1 192	1 087	-193	-292
<i>Viande bovine</i>	124	116	82	71	-42	-45	347	329	249	221	-98	-108
<i>Viande porcine</i>	79	73	74	73	-5	0	233	228	224	217	-9	-11
<i>Volaille</i>	79	81	90	67	11	-14	233	238	264	203	31	-35
Prod. préparés de la pêche	291	290	55	66	-236	-224	801	805	183	173	-618	-632
Prod. à base de fruits & lég.	341	356	164	165	-178	-191	1 020	1 057	465	487	-554	-570
Huiles, tourteaux, corps gras	276	284	99	92	-177	-192	885	855	320	284	-565	-571
<i>Tourteaux</i>	112	145	16	8	-96	-137	412	442	52	36	-360	-406
Produits laitiers, glaces	263	296	557	617	293	321	753	843	1 585	1 776	832	933
<i>Fromages</i>	95	108	255	251	160	143	270	305	714	726	444	421
Produits des céréales	134	131	236	216	101	85	395	384	699	670	304	287
Biscuits, pâtisseries, pâtes	166	164	128	130	-38	-34	488	490	376	375	-112	-115
Autres produits alimentaires	550	588	604	645	55	57	1 695	1 712	1 799	1 917	104	205
<i>Sucre</i>	28	35	96	116	69	81	104	96	286	308	182	212
<i>Chocolat, confiserie</i>	189	218	139	155	-50	-63	620	645	464	499	-156	-146
Aliments pour animaux	71	65	160	167	89	102	218	207	482	503	264	296
Boissons	228	255	1 057	1 034	829	780	660	689	2 961	2 853	2 301	2 165
<i>Vins, champagne</i>	51	48	607	573	556	525	158	146	1 651	1 560	1 492	1 414
<i>Eaux de vie, alcools</i>	81	98	263	265	182	168	219	253	782	761	564	509
Tabacs	163	113	40	35	-123	-78	448	360	117	90	-331	-270

Source: Douanes/SSP

Mises en perspective



Sources et définitions

Les données collectées par la Direction générale des douanes et droits indirects sont, chaque mois, enrichies par des données issues de déclarations tardives : des opérations relatives à des mois antérieurs (notamment les plus récents), non connues au moment de leur première diffusion, peuvent être intégrées. Dès la première diffusion, une estimation de la valeur finale anticipant les déclarations tardives est toutefois réalisée. C'est cette estimation de la valeur finale qui est diffusée et non la simple somme des valeurs collectées.

Les résultats ainsi estimés pour un mois donné sont affinés au cours des diffusions postérieures au fur et à mesure de la disponibilité des déclarations tardives. Cette correction est effectuée surtout sur une période de 24 mois. Après deux ans en effet, il n'y a plus d'enrichissements significatifs.

L'estimation est appliquée à l'ensemble des séries les plus importantes : FAB/FAB, toutes les rubriques des niveaux d'agrégation spécifiques de la nomenclature agrégée utilisés, les zones géographiques et économiques et les plus importants pays fournisseurs et clients de la France.

La classification des produits française révision 2 (CPF rév. 2, 2008) est la nomenclature statistique, nationale et centrale de produits qui se substitue depuis le 1er janvier 2008 à la CPF rév. 1.

La Direction Générale des Douanes et Droits Indirects, responsable de l'élaboration et de la diffusion des statistiques du commerce extérieur français, a utilisé cette nomenclature pour la diffusion des résultats. Les données ont été mises à jour à partir de janvier 2007.

Ceci peut également entraîner de légers écarts entre les données de 2008 publiées en 2008 selon l'ancienne nomenclature, et celles de l'année 2008 publiées en 2009 dans la nouvelle nomenclature.

Les échanges avec les partenaires de l'Union européenne doivent être déclarés à partir d'un certain montant annuel d'importations et d'exportations. Ce seuil est régulièrement relevé. A compter du 1^{er} janvier 2011, il a été porté à 460 000 euros, ce qui peut affecter en partie les variations des flux d'échanges.

Le territoire statistique de la France comprend la France continentale, la Corse, les autres îles françaises du littoral, la principauté de Monaco et les départements d'outre-mer.

Les statistiques du commerce extérieur sont valorisées à la frontière française, c'est-à-dire y compris le coût d'acheminement jusqu'au passage de la frontière française.

A l'exportation, la valeur inclut le coût du trajet et de l'assurance sur le territoire national. C'est la valeur FAB, franco à bord.

A l'importation, la valeur comprend le coût du trajet et de l'assurance du point de départ jusqu'à la frontière. C'est la valeur CAF, coût, assurance et fret.

Le pays indiqué est par principe celui d'origine des marchandises.

La nomenclature CPF (Classification des Produits Française) est identique à la nomenclature européenne CPA (Classification des Produits associés aux Activités).

UE : UE à 27

IAA : Industries agricoles et alimentaires.

MM3 : moyenne mobile sur trois mois.

MM12 : moyenne mobile sur douze mois.

Pour en savoir plus

Toutes les séries conjoncturelles publiées pour le thème de cette Infos Rapides sont présentes dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole :

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>



Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Secrétariat Général

SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 70007 - 93555 MONTREUIL SOUS BOIS Cedex
Tél : 01.49.55.85.85 – site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot
Rédacteur : Guillaume Wemelbeke
Composition : SSP
Dépôt légal : à parution

© Agreste 2014

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole
<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr> (dans la rubrique Conjoncture)